



Lettre d'informations | octobre 2021

INFORMATIONS AU SUJET DES SERVICES DE L'EAU

SAUR – Exploitant des réseaux d'eau potable et d'assainissement

Service clientèle (du lundi au vendredi, de 8 h à 18 h)04 69 66 35 00

Service dépannage (tous les jours, 24 h/24)04 69 66 35 08

LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS

Ce service est disponible à compter du 1^{er} septembre 2021.

CONDITIONS D'UTILISATION DU SERVICE

Les encombrants sont des déchets ménagers dont le poids et/ou le volume ne permettent pas de les transporter dans un véhicule léger. Exemple : gros appareils électroménagers (réfrigérateur, congélateur), meubles (canapé, table, armoire...).

Cette collecte a lieu sur rendez-vous pour 2 objets maximum par foyer ne rentrant pas dans un véhicule et 2 fois par an.

Dates de collecte sur la commune de Saint-Martin-de-Valamas :

- **lundi 31 janvier 2022 ;**
- **lundi 1^{er} août 2022.**

L'inscription doit se faire au moins 15 jours avant la date de passage. Ensuite, un mail ou un SMS vous sera envoyé dans les 5 jours avant la date de collecte pour vous préciser le créneau horaire du rendez-vous (2 heures). Attention la présence de l'utilisateur est obligatoire pour la collecte.

Attention : si l'objet est supérieur à 60 kg, une aide de votre part est obligatoire.

La collecte doit être effectuée sur le domaine public à la limite de votre propriété.

Présence obligatoire pour la collecte.

Attention, le dépôt ne doit pas gêner les piétons et/ou la circulation routière.

LA PRISE DE RENDEZ-VOUS

Par téléphone au **04 75 29 34 38**.

Par internet sur le site **www.sictomsed.fr** – onglet « Collecte des encombrants ».

Pour tout renseignement complémentaire, vous pouvez contacter le Sictomsed par téléphone au 04 75 29 34 38 ou par mail contact@sictomsed.fr. Site internet : www.sictomsed.fr

MESSAGE AUX ASSOCIATIONS BULLETIN MUNICIPAL « 2022 »

Afin de mettre en œuvre prochainement le Bulletin Municipal « Année 2022 », nous vous invitons à nous faire parvenir, avant le lundi 1^{er} novembre 2021, un texte et des photos reprenant votre activité 2021 et les perspectives éventuelles pour 2022, sous les formes suivantes : le texte rédigé sur ordinateur, nommer les fichiers (texte et photos) au nom de l'association, limiter le texte à 3 000 caractères ou 400 mots environ, joindre 1 ou 2 photos.

Le tout transmis, avant le 1^{er} novembre 2021 sur un support électronique au secrétariat de la commune (clef USB) ou envoyé par mail à : mairie@saintmartindevalamas.com

Merci à vous !

« LES BRIOCHES » DE L'UNAPEI

L'opération brioche de l'association Unapei aura lieu durant la **semaine du 11 au 17 octobre 2021**.

Cette association a pour but le soutien de personnes en situation de handicap et leurs familles. Cette opération a lieu chaque année. Merci de faire bon accueil aux bénévoles qui vous proposeront des brioches à domicile.

LA MÉDIATHÈQUE DES BOUTIÈRES

**Bébés-lecteurs : samedi 23 octobre
à 10 h 30 à la Médiathèque.**

Lecture d'albums pour les 0-4 ans
accompagnés d'un adulte.

Thème : « Chantons sous la pluie ».

Application des mesures sanitaires en vigueur.

**Réservation obligatoire
au 04 75 30 63 95.**

LE CENTRE DE LOISIRS

Le programme d'animation :

Mercredi 6 octobre : déco des portes et fenêtres + cueillette automnale.

Mercredi 13 octobre : déco suite + cabane.

Mercredi 20 octobre : mon arbre d'automne + ciné crêpes !!

Le centre de loisirs sera ouvert du lundi 25 octobre au vendredi 5 novembre pour les vacances de Toussaint. Animations sur les thèmes de l'automne et d'Halloween.

SAISON CULTURELLE VAL'ÉYRIEUX en partenariat avec Les Nouvelles Envolées du Théâtre de Privas

MIMOUN et ZATPEK – Collectif Les Trois Mulets – Théâtre

Deux athlètes d'exception dans une société qui change. Le spectacle se situe dans les années 1970. Karim, un ouvrier mécanicien occupe son usine. Ses héros sont les deux plus grands coureurs de fond : Mimoun et Zapotek qui ne cessent de s'affronter sur les stades. Dans ce monologue se mélangent les stades et les usines, la reconstruction de l'après-guerre et l'essoufflement du modèle communiste, les vies anonymes et celles des héros.

Vendredi 8 octobre, 20 h 30 à la salle des fêtes de Chaneac.

Tarif : 7 €, à partir de 13 ans.

Attention : ce spectacle initialement prévu à Saint-Martin-de-Valamas sera présenté à Chanéac, la salle polyvalente de Saint-Martin-de-Valamas étant encore utilisée comme centre de vaccination.

Renseignements : Office de tourisme de Val'Éyrieux : **04 75 64 80 97** ou www.valeyrieux.fr.

LE SECOURS CATHOLIQUE

L'équipe du secours catholique a repris l'accueil convivial à la mairie annexe **les 1^{er} et 3^e jeudis du mois de 14h15 à 17h30**. C'est un moment qui permet de rencontrer d'autres personnes et rompre la solitude. Prévoir le masque et le pass sanitaire. Nous continuons toujours notre boutique et l'accueil individuel.

Nous souhaiterions étoffer notre équipe, que ce soit à Saint-Martin ou au Cheylard. Nous lançons un appel pour avoir d'autres bénévoles pour ce que nous faisons déjà et il peut y avoir d'autres idées. Vous pouvez nous contacter au **04 75 30 42 07** ou **06 01 88 20 81**.

Vous pouvez aussi venir à notre boutique solidaire ouverte à tous, **les mardis et vendredis après-midi de 14h30 à 17h30**. Ensuite, nous vous rencontrerons avec notre animatrice et notre délégué. On attend vos appels, venez nous rejoindre !

La responsable, Arlette Laffont

ASSOCIATION « LA BIBLIOTHÈQUE POPULAIRE »

Une assemblée générale extraordinaire de l'association Bibliothèque Populaire se tiendra le 14 octobre 2021 à 18h à la mairie annexe.

À l'ordre du jour :

- bilan moral et financier ;
- dissolution de l'association ;
- fermeture de la bibliothèque.

ASSOCIATION « LES PETITES NOTES DE ROCHEBONNE »

La chorale « Les Petites Notes de Rochebonne » est heureuse de reprendre ses répétitions après 18 mois d'arrêt, le **mardi 5 octobre à 18h, salle du Pont**.

Ouverte à tous, il n'est pas indispensable d'avoir une grande voix, il suffit d'aimer chanter. Vous pouvez venir à une répétition pour vous rendre compte de ce que nous faisons, toujours dans la bonne humeur et la convivialité.

Pour tout renseignement :

- Christophe Atxer : 06 67 53 41 91 ;
- Christine Faravel : 06 16 02 81 31.

Pass sanitaire obligatoire.

ASSOCIATION « LES CŒURS VERTS »

Les Cœurs Verts organisent des cars pour les matchs de foot à Saint-Étienne. Possibilité de prendre le car au Cheylard, Saint-Martin et Saint-Agrève. Les inscriptions se font au maximum 10 jours avant la date du match.

Matches contre Angers, week-end du 24 octobre, et Clermont, week-end du 7 novembre.

Information et inscription au 07 77 08 18 76.

Pass sanitaire obligatoire. Bonne ambiance garantie.

USSM FOOTBALL

Séniors A :

- dimanche **10 octobre** à 15h :
USSM | Cornas AS 2 ;
- dimanche **24 octobre** à 15h :
USSM | Saint-Paul R Joyeuse.

Séniors B :

- dimanche **3 octobre** à 15h :
USSM | Saint-Julien Chalencon ;
- dimanche **10 octobre** à 13h :
USSM | Rochepaule.

Ils vous parlent aussi de Saint-Martin-de-Valamas, sur Internet



« Tu sais que tu viens de Saint Martin quand »

www.facebook.com/Tu-sais-que-tu-viens-de-Saint-Martin-quand-745344382153375

(Création et administration : Aurélie Bernard, Michel Dupenloup.)

Blog d'informations : « Rue des Puces »

<http://ruedespuces.hautetfort.com/>

(Création et administration : François Champelovier.)

L'OFFICE DU TOURISME

Vivez un automne gourmand et festif entre Ardèche et Haute-Loire !

À l'initiative de Jacques Marcon, quatre communautés de communes (Haut-Lignon, Val'Eyrieux, Pays de Lamastre et Pays de Montfaucon) s'unissent pour promouvoir le bon et le bien manger. **L'Automnal Gourmand** est ainsi né et sa première édition se déroulera **du 1^{er} octobre au 7 novembre 2021**. Les chefs vous proposent de découvrir différents saveurs d'automne autour de trois produits phares d'Ardèche et de Haute-Loire : la châtaigne, la courge et le champignon. Votre automne est rythmé par de nombreuses visites et animations, dégustations, ateliers, pauses gourmandes chez les producteurs, métiers de bouche...

Cet agenda est ponctué de temps forts, des fêtes gourmandes incontournables.

Toutes les animations sur www.automnal-gourmand.fr.

AFIN DE NE PAS TOMBER DANS LES PANNEAUX

Petit rappel ☺

Dernièrement la Municipalité a travaillé sur la signalisation routière au sein du village, pour la sécurité de tous, afin de réduire la vitesse dans nos rues et d'y réglementer le stationnement. Plusieurs panneaux sont apparus (application du Code de la Route). Les voici ci-dessous résumés :



Interdiction de stationner
*(bleu au centre
cerclé et barré de rouge).*



**Interdiction d'arrêt
ET de stationnement**
*(bleu au centre
cerclé et barré de rouge).*



**STATIONNEMENT
LIMITÉ
à 10 minutes**

**Arrêt « Minute »
uniquement limité à 10 min**
*(bleu au centre cerclé
et barré de rouge, avec
la mention « arrêt minute »).*



**Limitation de vitesse,
abaissée à 30 km/h
sur la zone concernée**
(cerclé de rouge).



**Limitation de vitesse,
abaissée à 20 km/h
en « hypercentre village »
et zone partagée**
car zone très piétonnière
présence de commerces
de proximité
(cerclé de rouge).



« Zone partagée » :
la vitesse est limitée,
les piétons lors de leurs
traversées de la rue sont
prioritaires sur cette zone.
Une signalisation au sol
sous forme de « damiers »
informe du début et de
la fin de la zone partagée
(panneau bleu et blanc).